



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 12/03/2021
Reçu en préfecture le 12/03/2021
Affiché le 
ID : 031-213105588-20210311-D20210309-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
HAUTE-GARONNE

D2021-03-09

Séance du 11 mars 2021

NOMBRE DE MEMBRES	
Elu	11
En exercice	11
Présents	10
Votants	10
Absent	1

L'an deux mille vingt et un, le 11 mars à 18h30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni à la Salle des Fêtes, sous la présidence de Monsieur Christian CAMINADE, le Maire.

Présents : Mesdames Cécile CASTANET, Carine COMPAN, Lydie DUPRAY, Geneviève HORSEAU, Charlène PUGET, Sandrine TORTEL, et Messieurs Nicolas ANGIOLO, Christian CAMINADE, Philippe FEDOU, Pascal MERIC.

Absent : Thierry ROUGIER

Secrétaire de séance : Madame Geneviève HORSEAU

Date de convocation

04/03/2021

Date d'affichage

04/03/2021

Objet : ESIT – CHOIX ARCHITECTE TRAVAUX TOILETTES ECOLE

Madame la Présidente informe le conseil ESIT que suite au besoin de réhabiliter les toilettes de la MATERNELLE, il a été établi plusieurs devis d'architecte pour suivre et faire exécuter ces travaux.

Après en avoir délibéré le conseil Esit choisit l'architecte SAS COHESION A2 de LANTA 31570:

Honoraires Architecte s'élevant à 2700 € HT

Montant des travaux toilettes MATERNELLE de 18 695 € HT

Il a été évoqué aussi le besoin de réhabilitation les toilettes en ELEMENTAIRE.
Le conseil ESIT a décidé de phaser ces 2 besoins.

Les travaux de réhabilitation des toilettes Maternelle sur 2021

Les travaux de réhabilitation des toilettes Elémentaire sur 2022

Une autre délibération prochaine sera établie pour fixer les montants des travaux toilettes Elémentaire lors d'un prochain conseil ESIT pour une exécution en 2022.

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal approuvent cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Acte rendu exécutoire après
le dépôt en Préfecture le
12/03/2021
Et de la publication le
12/03/2021



Christian CAMINADE